

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'IFAC POUR L'ORGANISATION D'UN STAGE DE FORMATION GENERALE B.A.F.A. AU CARRE

DÉCISION N° DM-20-032 EN DATE DU 22 JANVIER 2020

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4928 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Didier Denhez, 2ème adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'organisme de formation agréé « IFAC » d'organiser un stage de formation générale B.A.F.A. au Carré ;

DÉCIDE

DE SIGNER une convention avec l'IFAC, fixant les modalités d'organisation du stage de formation générale B.A.F.A., qui se déroulera au Carré, du 4 au 11 avril 2020, pour un effectif maximum de 30 stagiaires et un montant correspondant de 6 000 € TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme, l'Adjoint au maire Chargé de la jeunesse et de la santé,

Signé

Didier DENHEZ

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20200122-Imc1H7102H1-AR Date de réception en Préfecture : 22/01/2020

Date de Publication : 22/01/2020